Sécuriser la gestion des absences en paie

Gestion-Administration-Comptabilité

09/11/2026

Public et prérequis

Personnel de service RH, assistant(e) de direction ou de gestion polyvalent(e), futur(e) gestionnaire de paie

Avoir une expérience en gestion administrative

Les objectifs

- Distinguer les absences rémunérées, non rémunérées, et leurs incidences
- Identifier les méthodes de retenues des absences
- Mesurer l'incidence sur le maintien de salaire, l'ancienneté, les congés payés

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Alternance d'apports théoriques & réglementaires et de cas pratiques

L'AFPI acm Formation atteste que nos formateurs disposent d'un parcours professionnel significatif en lien avec l'action de formation et de compétences pédagogiques leur permettant de dispenser ce programme.

Programme

Absences rémunérées

- Congés payés
- Congés pour évènements familiaux
- Repos compensateurs et RTT
- Jours fériés

Absences non rémunérées sauf convention collectives

- Congés maternité
- Congés parentaux
- Congés pour création d'entreprise
- Congés sabbatiques

Valorisation des absences

- Règles générales :

Jours calendaires, ouvrables, ouvrés

Retenir l'absence ou la payer

Différentes méthodes de calcul

- Congés payés :

Principes

- Méthodes de calcul :

CENTRES DE FORMATION

Lille, Boulogne, Hénin-Beaumont, Valenciennes, Maubeuge, Cambrai, St-Omer, Calais, Béthune

DURÉE DE LA FORMATION

6 jours

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + afpi

• 1300 Jeunes formés par an
• 600 contrats d'alternance à pourvoir
• 750 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

10 CENTRES
dans le Nord Pas-de-Calais situés au coeur des bassins industriels et d'emploi

Règle du maintien du salaire

Méthode du dixième

Cas des salariés à temps partiel

- Maladie, maternité, accident du travail :

Principes

Conditions pour bénéficier des indemnités journalières de sécurité sociale et calcul

Conditions pour bénéficier de l'indemnisation complémentaire et calcul

Indemnités journalières en cas d'accident du travail et maladie professionnelle

Complément de salaire

Subrogation

Garantie du net

Modalité d’évaluation

- Attestation

Suivi de la formation

Le suivi de l’exécution de l’action se fait par :

- L’émargement de feuilles de présence par chaque stagiaire.
- La fiche d’évaluation de stage

Version documentaire

PR5/ENR/01 V.3